

Retour aux sources d'archives

Année 2018-2019

Collège Paul Eluard

Classe 3^e culture bretonne

Mur de Bretagne



Extrait : Lalaise

Bonnets rouges d'hier et d'aujourd'hui



De tous temps les révoltes ont marqué l'Histoire.

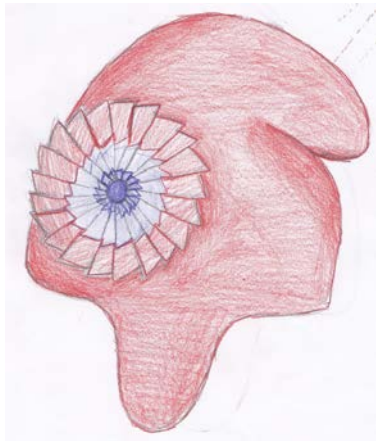
Durant l'Antiquité la révolte de Spartacus a frappé l'empire romain.

Au cours du Moyen Age les jacqueries étaient fréquentes. Les Jacques étaient les paysans pauvres qui se révoltaient contre le pouvoir et l'autorité de la noblesse et du roi.

A chaque fois la répression organisée par le pouvoir royal était terrible.

Des symboles pour les révoltés

Pour chaque révolte, insurrection ou manifestation il y a un ou plusieurs symboles qui varie selon les revendications et les idées défendues par les manifestants.



1675 : la révolte des bonnets rouges

La révolte commence en avril 1675. Elle part des grandes villes comme Rennes et elle s'étend à l'Ouest de la Bretagne du Finistère aux Côtes d'Armor (Pont l'Abbé, Carhaix, Callac).

Origine de la révolte : les impôts

- le papier timbré : le roi Louis XIV veut imposer une taxe pour les actes notariés. Tous les actes doivent être rédigés sur un papier timbré aux fleurs de lys avec une taxe d'un sou par feuille
- De plus de nouvelles taxes sont imposées sur le tabac et les pièces d'étain.



Exemple de feuille de papier timbré



Bonnets rouges et bonnets bleus

Les paysans révoltés portent un bonnet

En pays bigouden il est bleu et en Centre Bretagne autour de Carhaix il est de couleur rouge (parfois appelé aussi grenade).

Il est fait en tissu et non pas tricoté.

Sébastien Le Balp est le meneur de la révolte dans la région de Carhaix. Il est fils de meunier et a pu par les études acheter une charge de notaire royal. Il meurt tué au château de Tymeur en Poullaouen.



Extrait : Lalaisse



Les paysans attaquent les châteaux

12 juillet 1675

Tout à coup, de Scaër à Huelgoat, vingt paroisses se levèrent ensemble comme un seul homme et formèrent une véritable armée, qui pour son premier exploit s'en fut assiéger le château de Kergoet, en Saint Hernin, un peu au Sud de Carhaix. C'était une somptueuse demeure, construite avec soin, meublée avec luxe et pourvue, en outre, de murailles et de défenses très suffisantes, semblait-il, pour résister avec avantage aux efforts d'une attaque irrégulière. Pourtant les paysans l'emportèrent, le livrèrent au feu et au pillage.

La Borderie

12 juillet 1675 à Callac

Deux cent (paysans) armés de fusils, mousquetons, pistolets, haches et fourches de fer, après avoir brûlé le contrôle qu'exerçait Maître Le Bouédec, notaire royal...font irruption au lieu noble de Crenvez enfoncent à coup de hache la porte principale de la maison, brisent les meubles, boivent ou répandent le vin, qu'ils trouvent dans la cave, emportent ou brûlent tous les papiers qu'ils rencontrent.

La Borderie

18 juillet 1675 à Maël Pestivien

Une troupe considérable de paysans, armés de fusils, mousquets, piques et bâtons ferrés pille le manoir de Kerbastard.

source : Lemoine

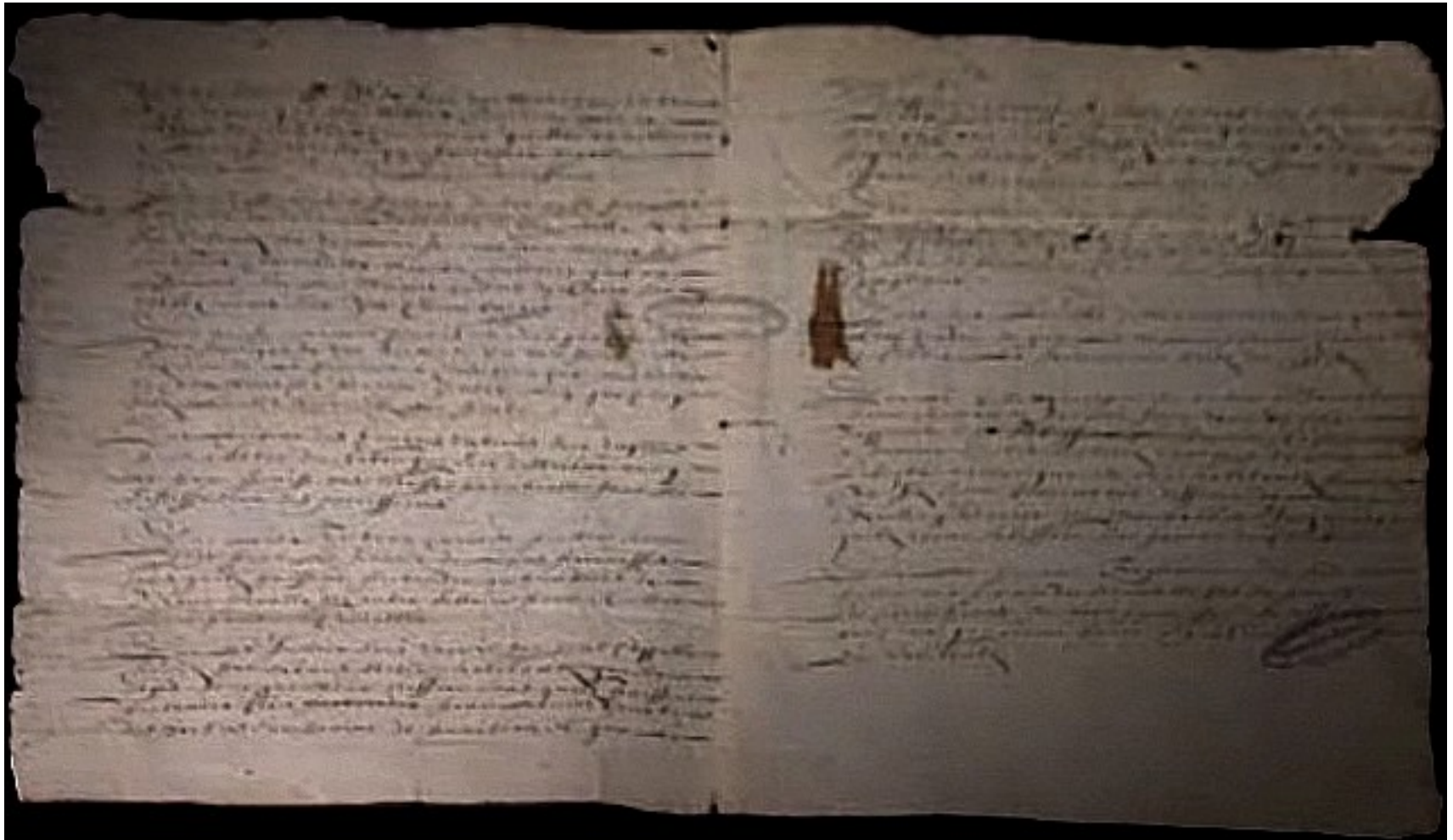
Chanson sur la révolte

Petra nevez zo e breizh
Trouz ha moged a leiz
Marh ar roue, hag en kamm
Zo c'houarnet a nevez vlam
A ha da gas en Breiz Izel
Ar paper timbr hag a ziell
Yalc'h ar roue, don vel ar mor
Vel an ifern bepred digor

Qu'y a t-il de nouveau en Bretagne ?
Il y a beaucoup de bruit et de fumée
Le cheval du roi, bien que boiteux
Vient d'être ferré à neuf
Il apporte en Basse Bretagne
Le papier timbré et la marque sur
l'étain
La bourse du roi profonde comme la
mer
Comme l'enfer est toujours ouverte.

Archives départementales du Finistère

Ce que voulaient les paysans ?



Le code paysan côte :C163

Juin 1675 : le code paysan pez a zo mad (ce qui est bon)

Les droits de champart et corvée seront abolis

Il est défendu à peine d'être passé par la fourche, de donner retraite à la gabelle et à ses enfants

L'argent des fouages sera employé pour acheter du tabac, qui sera distribué, avec le pain béni, aux messes paroissiales pour la satisfaction des paroissiens.

Les recteurs, curés et prêtres, seront gagés pour le service de leur paroissiens, sans qu'ils puissent prétendre aucun droit de dîme

La justice sera exercée par gens capable choisis par les habitants.

Le papier timbré sera en exécration

La chasse sera défendue à qui que ce soit depuis le premier jours de mars jusqu'à la mi-septembre

Les colombiers seront rasés, et il sera permis de tirer sur les pigeons en campagne.

Il sera loisible d'aller aux moulins que l'on voudra.

Signé Torr e benn (Casse lui la tête)

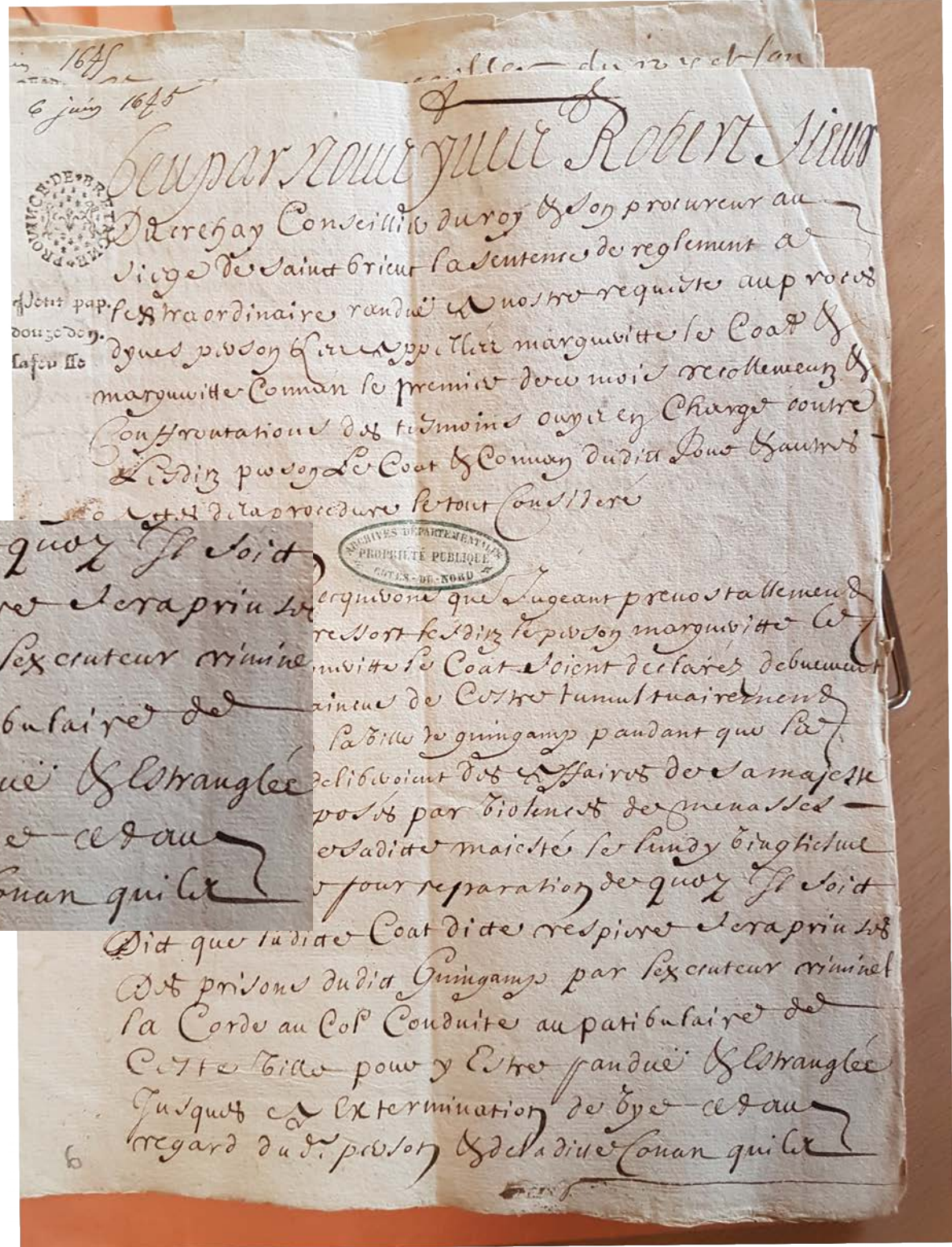
On retrouve dans le code paysan les revendications qui seront celles des paysans et du Tiers État en 1789

Réactions :

La répression :

Le roi envoie les troupes pour combattre les insurgés.

D'après les lettres de Madame de Sévigné 10 à 12 000 hommes de guerre sont présents en Bretagne et pillent les villes et villages.



Les insurgés arrêtés sont condamnés :
c'est le cas ici d'une femme nommée Coat
à Guingamp qui est menée à la
pendaison la corde au col. Elle est
accusée de tumultes et violentes
menaces.

La cocarde tricolore

A la révolution française la cocarde tricolore s'impose. C'est le cas aussi au retour de Napoléon au moment des Cents Jours en 1815.

A la réception du présent ordre, Messieurs les Officiers-Généraux feront arborer la *Cocarde tricolore* à toutes les troupes, placer les *Drapeaux tricolores* sur tous les Forts et Edifices militaires et les feront saluer de 101 coups de canon. Toutes les mesures seront prises contre les ennemis intérieurs et extérieurs, et MM. les Officiers-Généraux se concerteront avec les Autorités civiles, pour que la tranquillité publique soit assurée, qu'aucune prétention, aucun esprit de parti, aucun ressentiment ne puisse troubler le bonheur dont nous devons être pénétrés, en revoyant à notre tête le seul Homme qui puisse amener la Gloire et la prospérité de la France.

Les Compagnies Gardes-Côtes seront réorganisées sur-le-champ, et MM. les Généraux commandant les divers Départemens et Arrondissemens de la Division, les emploieront de suite à l'armement des Côtes.

Il sera délivré à toutes les troupes de la Division, une ration d'eau-de-vie, pendant trois jours.

Le présent ordre sera communiqué à toutes les Autorités Civiles, avec invitation de lui donner la plus grande publicité,

ORDRE DU
Du Quartier-Général à Rennes
VIVE L'EMPEREUR!

MM. les Officiers de l'Etat-Major, Chefs des Corps et tous autres Officiers et Employés militaires de la 15. Division, sont prévenus que le Général-Commandant vient de recevoir officiellement du Général Bertrand, faisant fonctions de Major-Général de la Grande Armée, une lettre datée de Paris, du 21 mars à une heure de l'après midi, qui annonce l'heureuse nouvelle de l'entrée triomphante de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR dans sa Capitale, à la tête de son Armée et aux acclamations universelles des Habitans et de la Garde nationale. L'heureux retour de l'EMPEREUR n'a pas coûté une seule goutte de sang à la France. LOUIS XVIII s'éloigne de la France avec sa famille. Nos premiers sermens qui nous ont jurés d'être graves dans nos cœurs, nous prescrivent aujourd'hui de les manifester hautement et de concourir de toutes nos forces, à la gloire de l'EMPEREUR et à la sûreté de la Patrie.

A la réception du présent ordre, Messieurs les Officiers-Généraux feront arborer la *Cocarde tricolore* à toutes les troupes, placer les *Drapeaux tricolores* sur tous les Forts et Edifices militaires et les feront saluer de 101 coups de canon. Toutes les mesures seront prises contre les ennemis intérieurs et extérieurs, et MM. les Officiers-Généraux se concerteront avec les Autorités civiles, pour que la tranquillité publique soit assurée, qu'aucune prétention, aucun esprit de parti, aucun ressentiment ne puisse troubler le bonheur dont nous devons être pénétrés, en revoyant à notre tête le seul Homme qui puisse amener la Gloire et la prospérité de la France.

Les Compagnies Gardes-Côtes seront réorganisées sur-le-champ, et MM. les Généraux commandant les divers Départemens et Arrondissemens de la Division, les emploieront de suite à l'armement des Côtes.

Il sera délivré à toutes les troupes de la Division, une ration d'eau-de-vie, pendant trois jours.

Le présent ordre sera communiqué à toutes les Autorités Civiles, avec invitation de lui donner la plus grande publicité,

Côte : 1 M 322- 1 M 323

Le drapeau blanc

Avec le retour des Bourbon sur le trône en 1815 le drapeau blanc est à nouveau obligatoire.

Le sous préfet et le préfet sont chargés de l'application de la mesure.

Ils prennent des précautions pour éviter les émeutes.

Département
des Côtes-du-Nord.
Sous-Préfecture
de Loudéac.
Bureau
à Pontbriant.
N° 111.

Le Sous-Préfet
de l'Arrondissement de Loudéac,
à Monsieur Le Préfet des Côtes-du-Nord.

Monsieur,

J'ai reçu à huit heures ce matin, la lettre ci-jointe d'hier, par laquelle vous me faites m'adresser l'ordre du jour et la dépêche télégraphique, annonçant la soumission de l'armée de la Loire à S. M. Louis XVIII, laquelle couleur de laiteuse est regardée par l'armée française comme la couleur nationale; en conséquence vous me priez de faire substituer le drapeau blanc au drapeau tricolore. Cet ordre a été répété in extenso à mes amis, après qu'il en a été donné connaissance aux

Dinan, le 19 Juillet 1815.
Monsieur le Préfet,

Par suite à ma lettre du 17, j'ai l'honneur de vous annoncer que le drapeau blanc flotte sur cette ville. Il a été arboré hier, dès l'aube du jour, et une salve d'artillerie a eu lieu pour présider de la solennité de cette cérémonie.

La soirée a été un peu tumultueuse, mais, néanmoins, tout s'est bien passé, moyennant les mesures de prudence et de précaution qui avaient été prises par l'Autorité chargée de la police.

Agreez, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Sous-préfet provisoire
O. CHIFFOLEAU

Côte : 1 M 323

D'autres personnes manifestent leur satisfaction du départ de l'empereur Napoléon en créant une chanson en faveur du retour du roi.

AIR: VRAIMENT, MA COMME

1
LE TYRAN EST DONC PARTI,
VRAIMENT, MA COMMERE, OUI,
IL N'IRA PAS À LA GUERRE !
VRAIMENT, MA COMMERE, VERE,
VRAIMENT, MA COMMERE, OUI.

2
IL CRAINT LES COUPS DE FUSIL,
VRAIMENT, ET CC.
IL EST TOUJOURS EN ARRIERE
VRAIMENT, ET CC.

3
ON DIT QU'IL DOIT ÊTRE OCCIS,
VRAIMENT,
MALGRÉ SA COURONNE ENTIERE
VRAIMENT.

4.
FRANCAIS, VOUS SEREZ RÉJOVIS
D'APPRENDRE QU'IL EST EN TERRE.

5
QUELS BEAUX JOURS VOUS SONT
PROMIS,
SAVEZ-VOUS CE QU'ON VA FAIRE ?

6
POUR ROI NOUS AURONS LOUIS ;
IL VEUT GOUVERNER EN TERRE.

7.
D'HENRI QU'IL EST LE FILS ;
LE FILS RESSEMBLE À SON PERE.

8
IL FAIT GRACE AUX ENNEMIS,
TOUT FRANCAIS SERA SON FRERE.

9.
LE BON ROI QUE CELUI-CI :
NOUS L'AURONS DANS PEU J'ESPERE.

10.
CRIONS TOUS VIVE LOUIS
IL A QUITTÉ L'ANGLETERRE

11.
POUR REVENIR À PARIS
DONNER LA PAIX À LA TERRE.

12
L'AIGLE FERA PLACE AUX LYS :
LE FILS REVERRA SA MERE

13
REJOUISSÉZ-VOUS, CONSCRITS,
VOUS N'TREZ PLUS À LA GUERRE.

14
ADIEU DONC, DROITS RÉUNIS,
SENAT, PRÉFETS SANGUINAIRES.

15
POUR ACHÉVER TOUT CE CI
BUYONS, BUYONS À PLEINS VERRES.

16
À LA SANTÉ DE LOUIS, VRAIMENT
POUR QU'IL SOIT LONG TEMPS SUR
TERRE
VRAIMENT, MA COMMERE, VERE,
VRAIMENT, MA COMMERE, OUI.

Côte : 1 M 323

La cocarde verte

Monsieur le Préfet.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, par une lettre du 27 de ce mois, le Commandant la Brigade de Cavalerie, marmont qui a été dit, au marché de la résidence, que le fils du maire de Trémeloir, qui s'appelle Brune, avait été arrêté, suivant les uns, par 30 et suivant les autres par 60 hommes armés, portant cocarde verte.

J'envoie hier, au reçu de cet avis, l'ordre de l'information dans la dite commune de Trémeloir où vraisemblablement plusieurs habitants et le maire même croient à l'existence d'une bande armée.

Un nommé Charles Raoult, Propriétaire et frère du maire, est à peu près le seul qui ait donné lieu à ces bruits. Cet homme, qui paraît suscitateur, déclare que, le 21 de Courant l'un des sept frères du Sieur, usant de trigonisme, qui était arrêté sur

Entre 1816 et 1818 des émeutes ont lieu à cause des prix.

En 1818 à Trémeloir une bande armée semble sillonner le territoire.

Le maire alerte le préfet car ces hommes sont décrits portant gilets de couleur bleue ou verte, chapeaux ronds et armés de pistolets.

La cocarde verte est portée par les ultra royalistes à cette époque.

C'est un signe de reconnaissance.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, par une lettre du 27 de ce mois, le Commandant la Brigade de Cavalerie, marmont qui a été dit, au marché de la résidence, que le fils du maire de Trémeloir, qui s'appelle Brune, avait été arrêté, suivant les uns, par 30 et suivant les autres par 60 hommes armés, portant cocarde verte.

J'envoie hier, au reçu de cet avis, l'ordre de l'information dans la dite commune de Trémeloir où vraisemblablement plusieurs habitants et le maire même croient à l'existence d'une bande armée.

Un nommé Charles Raoult, Propriétaire et frère du maire, est à peu près le seul qui ait donné lieu à ces bruits. Cet homme, qui paraît suscitateur, déclare que, le 21 de Courant l'un des sept frères du Sieur, usant de trigonisme, qui était arrêté sur

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, par une lettre du 27 de ce mois, le Commandant la Brigade de Cavalerie, marmont qui a été dit, au marché de la résidence, que le fils du maire de Trémeloir, qui s'appelle Brune, avait été arrêté, suivant les uns, par 30 et suivant les autres par 60 hommes armés, portant cocarde verte.

J'envoie hier, au reçu de cet avis, l'ordre de l'information dans la dite commune de Trémeloir où vraisemblablement plusieurs habitants et le maire même croient à l'existence d'une bande armée.

Un nommé Charles Raoult, Propriétaire et frère du maire, est à peu près le seul qui ait donné lieu à ces bruits. Cet homme, qui paraît suscitateur, déclare que, le 21 de Courant l'un des sept frères du Sieur, usant de trigonisme, qui était arrêté sur

Monsieur le Préfet

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

Le Comte de Justice

Porter une cocarde peut poser problème. Un jeune horloger est arrêté à Guingamp et doit se justifier.

Il dit que la cocarde représente le cadran d'une pendule.

Il a acheté sa cocarde à Guingamp près de l'église.

L'an Mil huit Cent dix neuf, Ce Jour treize
Mars, à Dieuxes du matin, Devant Nous —
Sousigné, Commissaire de Police de la Ville de
Guingamp, a été conduit par le Sieur de la Courne
Gendarme, à la résidence de Guingamp, un particulier
qui portait à son chapeau une cocarde d'une couleur
verdâtre claire. Nous lui avons demandé son nom
prénoms, profession, demeure et le motif, pour lequel
Il portait une cocarde d'une autre couleur que celle
ordonnée par la loi, et s'il était porteur de quelque
papiers.

Il a répondu, Je m'appelle Guilleume le Personnie,
âgé de vingt trois ans, Je suis tisserand de profession,
et quelques fois j'exerce le métier de horloger, la
cocarde que je porte à mon chapeau représente le
cadran d'une pendule, qui me sert d'enseigne pour
faire voir que je suis horloger, j'ai acheté dans
une boutique dimanche dernier vis à vis l'église de
Guingamp, chez un particulier que je ne connais pas,
Je suis fils de François Personnie, tisserand, et de
Marie le Lopin, sa femme, demeurant au bourg
de Bommenil, je demeure aussi à Bommenil.

Côte : 1 M 326

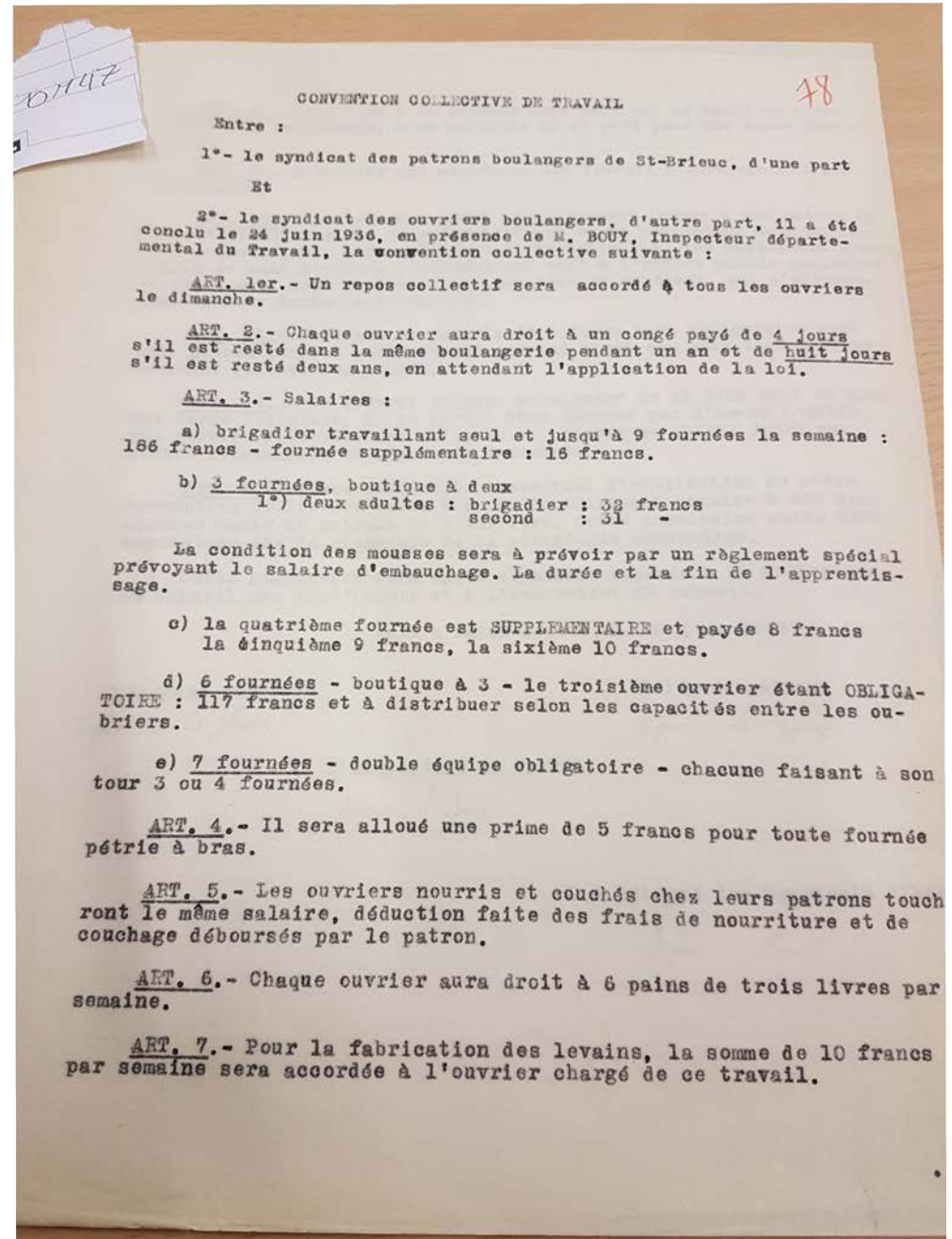
Une autre affaire a lieu à Lantic lors d'une foire où de jeunes gens sont accusés de porter des rubans verts et roses. Le préfet a procédé à leur interrogatoire et leurs noms sont transmis au ministre de la police générale.

Grèves de 1936

54 conflits ont lieu en Côtes d'Armor dont 15 avec occupation des lieux de travail sur Saint Briec, Lannion et Dinan. Le but est de faire appliquer les accords de Matignon.

Les activités touchées sont : les forges et laminoirs, la boulonnerie et les carrières de granite de Perros Guirec et Ploumanac'h.

Côte : 10 M 57



Mai 1968

En 1968 un mouvement des étudiants démarre à Paris dans les universités. Les étudiants veulent obtenir plus de droits, plus de liberté et plus de reconnaissance.

Progressivement le mouvement s'étend à toute la France avec les syndicats qui appellent aussi à la grève.

En Bretagne aussi les manifestations sont importantes.

Les usines et certains services publics sont occupés par les grévistes.

Les transports sont perturbés.

Les agriculteurs font partis des manifestants.

A Sambre et Meuse : la grève continue

Les mêmes distributions et ventes au rabais avaient lieu hier matin devant la porte de l'usine de Sambre-et-Meuse. A 10 h. 30, les dirigeants, syndicaux regroupaient les grévistes présents, qui étaient environ 200 et leur faisaient part de la décision de continuer la grève jusqu'à complète satisfaction des revendications, en particulier l'abolition des ordonnances sur la sécurité sociale et l'application de l'augmentation de 7 % sans restrictions. Les ouvriers sont invités à se retrouver ce matin à 9 h. 30 devant les portes de l'usine pour participer au rassemblement de tous les grévistes de Saint-Brieuc.



SAINT-BRIEUC. — Devant l'usine, hier matin, les ouvriers écoutent un délégué syndical leur faisant part de la décision prise par les états-majors syndicaux de continuer la grève. (Photo « Télégramme »).

Distribution de denrées alimentaires aux grévistes



Source : Le Télégramme 2-3 juin 1968

A Saint Briec les manifestants sont nombreux à défiler et des réunions syndicales sont organisées à la salle de Robien.



Au meeting intersyndical de samedi



...ent pour saluer, devant l'immeuble des organismes sociaux,
(Photo « Télégramme »).

Source : Le Télégramme
27 mai 1968

ST-BRIEUC. — Les grévistes, massés sur la place de Robien, écoutent les délégués syndicaux.
LES REPRESENTANTS DE LA

(Photo « Télégramme »)

CALLAC : 4.000 manifestants sous les halles

A l'appel des syndicats agricoles du M.O.D.E.F., des syndicats ouvriers et de fonctionnaires, des élus du canton de Callac, 4.000 paysans, ouvriers, fonctionnaires, commerçants, artisans, lycéens et collégiens, se sont rassemblés vendredi matin, à 10 h 30, sous les halles de Callac. La salle était vite remplie et la moitié des manifestants furent rester à l'extérieur, sur la place du Centre, où des hauts-parleurs transmettaient les allocutions prononcées à l'intérieur des halles.

On remarquait aussi la présence de reporters de la B.B.C. britannique.

« De nombreuses pancartes ou cartels réclamaient, en particulier, des débouchés pour les produits agricoles », « du travail pour nos enfants », « L'Angleterie dans le Marché Commun » (Saint-Nicodème).

« Il faut défendre les prix du lait

et de la viande, nos seules richesses ». « Nous réclamons un enseignement démocratique ». Le callacien de Madi-Pestivien annonçait : « Madi-Pestivien se bat, mais ne se rend pas » ; à la tribune, le slogan : « Tous unis pour que vive le canton ».

Sur cette tribune, avaient pris place : MM. Lucien Le Verge, maire de Madi-Pestivien, président de séance ; Jean Carmes, organisateur de la réunion ; Guillaume Berthou, des Ponts et Chaussées, représentant D.E.F. ; Mme Michel, présidente de la vulgarisation agricole du canton ; MM. Marcel Gréguen (S.N.I.) ; Jean-Yves Pinson (lycéens).

En ouvrant la séance, M. Lucien Le Verge lança en vain un appel aux élus de la F.N.S.E.A., qui avaient promis leur concours, et dont l'un d'eux devait d'ailleurs présider la séance, cette manifestation de so-

lidarité venant appuyer les manifestations paysannes. Aucun représentant de la F.N.S.E.A. ne se présenta ; M. Le Verge regretta leur absence, constatant néanmoins sous les applaudissements de nombreux cultivateurs présents dans la salle, que cette fédération ne représente pas la majorité des cultivateurs du canton.

Jean-Yves Pinson parla de la solidarité des étudiants et lycéens avec les ouvriers et les paysans, de la réforme de l'enseignement, de la nécessité de la participation des élèves aux différents conseils de professeurs, particulièrement au conseil de discipline et des examens.

Marcel Gréguen (S.N.I.) demanda une augmentation des salaires, et des retraites, un prix « raisonnable » pour la vente des produits agricoles, l'abrogation des lois anti-sociales, une réforme de l'Enseignement de l'université à la maternité

et lança un appel à l'unité pour une meilleure justice sociale.

Tirant les conclusions de ce rassemblement, M. Lucien Le Verge annonça que la question à débattre n'est pas seulement économique mais qu'il faut un changement de régime « C'est le gouvernement qui est condamné et le régime gaulliste condamné en fin », annonça-t-il au conclusion.

M. Jean Carmes fit ensuite voter la motion finale qu'on lira par ailleurs. Elle fut adoptée à main levée à l'unanimité.

Le défilé dans le calme s'organisa ensuite vers midi à travers les principales rues de la ville de Callac. Pourrait place en tête du cortège, M. La Coast, conseiller général de Callac et les maires du canton : MM. Bancel, maire de Callac ; Lucas, maire de Calandrel ; Scouvier, maire de St-Nicodème ; Mubeau, maire de Trépanzel ; Les Vergo, maire de Madi-Pestivien ; de Kerouartz, maire de Bulat-Pestivien ; Dougen, maire de Ploaen ; Perrot, maire de Saint-Servais ; Calmand, maire de Lohuec.

Dans le défilé, parmi les paysans, ouvriers, fonctionnaires, membres de l'enseignement public et privé, on remarquait aussi la présence de nombreux commerçants (qui avaient fermé leurs magasins), des artisans et membres des professions libérales et le curé-doyen de Callac.

Tous les professions, tous les travailleurs étaient donc représentés et la manifestation eut lieu dans le calme vers 12 h 30 sur la place du Centre.

Malheureusement, cette manifestation devait ensuite être entrecoupée par la mort brutale, due à une crise cardiaque de notre ami Louis Aurifret, secrétaire de mairie adjoint à Callac, correspondant « d'Ouest-France », qui, sa tâche de correspondant terminée, s'affaissa sur la place du Centre, décidant aussitôt.

En cette douloureuse circonstance, « Le Télégramme » présente ses sincères condoléances à sa veuve, à son jeune fils et à toute la famille.

La motion

Quatre mille (4.000) travailleurs réunis à Callac, le vendredi 24 mai 1968, à l'appel de leurs organisations syndicales et de leurs élus locaux, constatant que la politique actuelle du gouvernement se termine par l'aggravation des conditions de toutes les catégories de travailleurs.

Ils exigent avec force et détermination, quel que soit le gouvernement de demain :

- Du travail pour Tous.
- Des salaires décents avec un minimum de 600 F. par mois ;
- La suppression des abattements de zones ;
- L'extension des libertés syndicales ;
- L'abrogation immédiate des ordonnances qui ont démantelé la sécurité sociale ;
- Un enseignement moderne et démocratique donnant toutes leurs chances aux enfants des travailleurs et des débouchés pour tous à la fin des études ;
- Une politique agricole nouvelle, permettant aux paysans de vivre normalement et de faire face aux lourds investissements que nécessite la concurrence internationale ;
- Ils exigent une politique de défense des commerçants et artisans ruraux étreints par la fiscalité qui conduit à leur disparition ;

par les travailleurs pour leurs justes revendications.

On notait la présence de tous les représentants syndicaux, délégués, ainsi que celle de Mme. Oliveira, députée-maire. Leizour, conseiller général.

Pour terminer, une réunion pour les jeunes s'est tenue salle muni-



GUINGAMP : 7.000 à 8.000 manifestants

Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu un tel défilé dans les rues de Guingamp, de 7.000 à 8.000 personnes, mais prenons les faits chronologiquement.

Répondant à l'appel de leurs syndicats, des hommes et des femmes représentant un très large éventail des catégories de travailleurs se rassemblèrent sur la

également bien représenté, plusieurs cantons envoyèrent, en effet, des délégués. Bien entendu, il y a toujours la note sale, c'est ainsi qu'un petit porcelet a fait le défilé botté dans les bras d'une personne, remarque : une excellente caricature du premier ministre.

Le défilé s'est donc déroulé dans un calme, dignité, calme. On a

par les travailleurs pour leurs justes revendications.

On notait la présence de tous les représentants syndicaux, délégués, ainsi que celle de Mme. Oliveira, députée-maire. Leizour, conseiller général.

Pour terminer, une réunion pour les jeunes s'est tenue salle muni-

Source : Le Télégramme 25-26 mai 1968

vient augmenter de 15 à 20 %. Au- nos prix augmentent !

rière de l'emploi, du conseil municipal, des abattoirs et laiteries.



LANNION : La partie de cartes sur les marches de l'hôpital.

Source ; Le Télégramme 20 mai 1968

Toutes les villes du département sont touchées. Les grévistes occupent leur temps comme en jouant aux cartes à l'hôpital de Lannion.

ROSTRENEN : 5.000 ouvriers enseignants et paysans rassemblés au parc des sports



ROSTRENEN : Le soleil et l'herbe tendre du parc des sports invitaient à la détente...

Quimper : vente directe de pommes de terre primeurs

La panique du début de la grève générale a été grandement apaisée à Quimper, où l'on n'enregistre plus que des achats normaux. Mais l'inquiétude subsiste en ce qui concerne une hausse éventuelle des prix.

Mis à part quelques abus enregistrés ça et là, il semble que, dans le commerce traditionnel, les prix se maintiennent.

Naturellement, les pommes de terre nouvelles et les fruits et légumes frais de saison subissent, du fait des difficultés de l'approvisionnement, des hausses faibles ou fortes. Mais la chose, notamment pour les pommes de terre, est fréquente à pareille époque.

Dans les grands magasins et magasins à succursales multiples, aucune hausse n'est pour l'instant envisagée, mais l'on ne peut prévoir la situation future.

Bien que sur le litre d'huile une augmentation d'un centime soit intervenue, aucune incidence sur le prix de vente.

Il semble que la préoccupation immédiate des commerçants quimperois soit celle de l'approvisionnement :

sucre, pâtes et huile manquent.

Qu'on se rassure cependant : les stocks de ces denrées de première nécessité sont importants. Seules les difficultés de transport et le manque de carburant sont cause de la pénurie.

En effet, et par exemple, des wagons de sucre n'ont pu être déchargés en gare.

Enfin, ce qui manque dans tel magasin peut souvent être trouvé dans un autre. Un arrangement pourrait intervenir entre plusieurs commerçants pour grouper les achats en un affrètement spécial.

Aucune variation n'a été enregistrée pour l'instant.

Directeur des enquêtes économiques et des prix dans le Finistère, M. Hugary observe qu'à Quimper, aucune variation de prix n'a été observée pour l'instant.

« Il n'y a pas, souligne-t-il, de grave problème d'approvisionnement, ce qui représente un facteur de stabilité. Sans doute tel article peut manquer dans un magasin, mais on peut le trouver dans un autre ma-

gasin. En fait, il n'y a pas jusqu'ici à proprement parler de pénurie qui soit susceptible d'engendrer un mouvement de hausse. On note aussi du côté de la demande que le psychisme des achats à tout prix est terminé, les stocks familiaux étant désormais constitués par tous ceux qui ont pris à leurs précautions ».

Pommes de terre à 40 centimes le kilo

Dans le domaine de l'approvisionnement, il faut signaler l'initiative prise par les cultivateurs du pays bigouden et par les enseignants de cette région de procéder à la vente directe de pommes de terre primeur. Hier matin, plusieurs voitures prenant position dans divers quartiers de Quimper : nouvelles et vieilles halles, gare, Penanguer. La vente se faisait par sacs de 25 et 50 kilos au prix de 40 centimes le kilo. Il est inutile de préciser que les opérations ont été rapidement menées : dans la cour de la gare, quatre tonnes ont été vendues en moins d'une heure.



QUIMPER : Dans la cour de la gare S. N. C. F., quatre tonnes de pommes de terre ont été enlevées en l'espace de 40 minutes. A 40 centimes le kilo, il est vrai...

Source : Le Télégramme 20 mai 1968

Comme la grève dure la solidarité se met en place avec des collectes de dons pour les familles qui en ont besoin et des ventes à bas prix.

CARHAIX : ville bouclée par des barrages de tracteurs



Le service Audierne-Sein stoppé

Le service maritime Audierne-Sein ne fonctionnera pas jusqu'à nouvel ordre.

CARHAIX. — Les cultivateurs des cantons de Carhaix et Maël-Carhaix, accompagnés de leurs élus locaux, ont manifesté dans la capitale du Pober.

En quelques heures dans la nuit de jeudi à vendredi, une mobilisation eut lieu sur le plan Centre-Bretagne. Et hier matin, dès 10 h. 30, par dizaines, les tracteurs gagnaient le champ de foire de Carhaix.

On comptait plus de 200 véhicules, 800 personnes lorsque M. Follon donna l'ordre du départ. Ce matin, la population carhaisienne de laisser aux agriculteurs le soin de manifester entre eux dans la matinée, mais les invitant à participer dans l'après-midi à un second rassemblement.

Déjà cependant, commerçants et artisans participant à la lutte car les rideaux étaient tirés dans la totalité des magasins, banques, etc.

Pendant une heure, l'on n'entendait dans Carhaix que le bruit des 700 tracteurs et de leur klaxon.

Pique-nique

Forêt : d'autres se joignirent aux grévistes carhaisiens pour participer au repas servi depuis le début de la grève, salle Quéada.

Tout Carhaix était dans la rue en début d'après-midi. Aux cultivateurs étaient venus se joindre l'ensemble des grévistes et aussi les commerçants, artisans, en un mot la majorité de la population. Comme dans la matinée, nouveau défilé sans pancarte, sans slogan, mais alors qu'au matin dans la matinée, les responsables syndicaux prenaient la tête de la manifestation, une véritable marée humaine suivait les tracteurs et l'on pouvait chiffrer à 5.000 personnes l'ensemble des participants.

La ville était entièrement bouclée par des barrages de tracteurs et c'est sans heurt que se déroula le défilé.

A l'issue de celui-ci, M. Pierre Lestanié remercia toute la population de Carhaix et les divers syndicats de leur solidarité, en affirmant qu'elle serait réciproque le cas échéant.

« Pour la première fois, dit-il, un tel mouvement se crée ».

Limite, des barrages symboliques se dressèrent. Un arrêt de cinq minutes fut demandé aux usagers de la route qui l'acceptèrent volontiers. Des chauffeurs reçurent une consommation, d'autres de bonne grâce, versèrent un droit de passage. Tout se termina dans le calme.

Postiers grévistes à Carhaix

Les postiers grévistes de Carhaix, solidaires du mouvement de revendications actuelles, décidés de poursuivre jusqu'à complète satisfaction la grève totale et illimitée, réunis hier salle de la justice de paix, continuent, avec les autres corporations la lutte et le combat.

« Le comité de grève tient à signaler que, jusqu'à présent toutes les communications officielles et urgentes sont assurées. Néanmoins, il préconise que des usagers tentent d'utiliser abusivement des postes officiels dans le but d'obtenir des communications commerciales, personnelles et privées. Si

Carhaix était une ville importante de la Révolte des Bonnets Rouges en 1675, en 1968 la ville est à nouveau bloquée par les manifestants.

Le tracteur devient un des moyens de blocage et un symbole des manifestations en Centre Bretagne.

Source : Le Télégramme 25-26 mai 1968

Tandis que les tracteurs des agriculteurs bloquent les villes, perturbant la circulation et empêchant toute activité comme à Carhaix ; les parents des élèves du lycée Rabelais découvrent le lycée pour comprendre les revendications des lycéens.



MORLAIX : Avant d'abandonner le barrage établi sur la R. N. 12, au carrefour de la route de Brest, les manifestants ont enflammé quelques vieilles voitures.

Barrages de routes samedi dans la région de Morlaix

Revenant de la réunion de...

Source : Le Télégramme : 27 mai 1968

Les manifestants bloquent les grands axes routiers en incendiant de vieilles voitures et des pneus.

École des parents au lycée Rabelais



SAINT-BRIEUC. — Sur l'invitation de l'administration du Lycée Rabelais, les parents d'élèves ont, à leur tour, occupé (pacifiquement) quelques heures de l'établissement pendant une heure et demie. Une centaine de parents ont pu ainsi faire connaissance, dans le cadre d'une opération « portes ouvertes », des locaux dans lesquels vivent leurs enfants. Une visite instructive, qui permettra certainement aux parents, en connaissant mieux les lieux dans lesquels ils...

Source : Le Télégramme : 20 mai 1968

D'autres préfèrent manifester dans le calme par la visite du lycée Rabelais.

Face aux grévistes les opposants soutiennent le président de la République en organisant aussi des contre-manifestations. C'est le cas à Brest. Ils défilent avec les drapeaux tricolores.

Les forces de l'ordre interviennent pour libérer des locaux comme la Poste à Loudéac.



BREST : Vue de la manifestation organisée par le comité de défense de la République.

• **Le comité de défense de la République a proclamé son attachement au général de Gaulle**

ment été rema
matin à Brest
défense de la R
es-le-Comité
avaient, chacu
vié leurs part
premier leur a
sonne du géné
cond leur host
V^e République.
la volonté des
d'éviter une r
pu connaître.
raison, un tou
C'est pourqu
avaient pris s
eux un large
l'occurrence to
la rue de Siam
itinéraires opp
C'était là de
on ne peut qu
tandis que le
de grève rass
devant la gran
plusieurs jours
le comité de
blique avait ch
rallielement le
Siam. A cette
eux s'ajoutait
de temps. Les
vernement gaul
leur réunion s
la sienne à 10
La preuve d
ne pas susciter
fournie à plus
les uns ralent
mystérieusemen
saient aussitôt
raires, parfois
joignirent jama
transversales, l
deux tendances
ver. A un m
débouchèrent p
mais à des en
vit alors la têt
aussi imposant
faire un détou
gneusement...



LOUDEAC : Applaudis par leurs camarades grévistes, les hommes du piquet de grève des P.T.T. sortent de la poste de Loudéac, avec l'adjutant Tessier, chef de la brigade de gendarmerie.

A LOUDÉAC, les locaux de la Poste ne sont plus occupés : les gendarmes sont intervenus

Des organisations syndicales et politiques du Finistère se sont rencontrées hier à Brest

« Les organisations syndicales et politiques C.G.T., C.F.D.T., A.G.E.B., P.C.F., F.G.D.S., P.S.U. se sont rencontrées sur le plan départemental, hier, à 17 h., à la Maison du Peuple à Brest... »

merci. Il s'agit de M. Henri Blanchet, 47 ans. Selon des témoignages concordants, il serait tombé, en s'enfuyant d'un mur qu'il avait escaladé, sur un piquet métallique qui aurait occasionné une fracture du crâne.

D'autre part, un C.R.S., blessé au ventre d'un coup de barre de fer, mardi également, serait hospitalisé dans un état désespéré.

N° 7.227

COTES-DU-NORD

Le Télégramme

JOURNAL RÉPUBLICAIN DU MATIN

DE BREST ET DE L'OUEST

ABONNEMENTS

1 mois : 10,00 F - 3 mois : 29,00 F - 6 mois : 57,00 F - 1 an : 109,00 F (C.C.P. RENNES 42-66)

MESURES SOCIALES

décidées en Conseil des ministres : augmentation à partir du 1^{er} juillet des allocations familiales et des allocations aux personnes âgées et aux grands infirmes.

Source : Le Télégramme 13 juin 1968

Le conflit s'achève par les accords de Grenelle avec des mesures sociales accordées par le gouvernement : augmentation des allocations, des salaires

Les bonnets rouges d'aujourd'hui

En 2013 un nouveau mouvement va prendre le nom de « Bonnets rouges »

Il s'agit pour les manifestants de lutter contre la mise ne place de l'écotaxe (taxe écologique votée en 2009).

Les patrons bretons sont contre cette taxe.

Le 2 août 2013 le premier portique est abattu dans le Finistère.

Le 26 octobre à Pont de Buis 250 camions, tracteurs, remorques, des pneus, des choux fleurs, des bottes de paille et 900 bonnets rouges sont rassemblés.

Les bonnets rouges s'opposent à une taxe comme ceux de 1675.

Leur plus grand rassemblement a lieu à Carhaix ville symbole de la révolte de 1675.

C'est pourquoi ils reprennent le bonnet rouge comme signe de ralliement.



Source : Ouest France 22 novembre 2013

Entre 2013 et 2014 de grandes manifestations ont lieu d'abord en Bretagne puis le mouvement s'étend au-delà de la région.

Le 30 novembre 2013 20 000 bonnets rouges manifestent à Carhaix. Des camions et des tracteurs font des opérations escargot.

Comme en 1968 le milieu agricole est lié au mouvement.

L'écotaxe est abandonnée en octobre 2014 et supprimée par l'Assemblée Nationale en 2016



Source : Ouest France 1 décembre 2013



En conclusion :

Tout au long de l'histoire les mouvements de revendications populaires ont eu lieu.

La hausse des taxes et impôts ou de nouveaux impôts ont souvent été à l'origine des mouvements.

Les changements politiques sont aussi à l'origine de troubles à l'ordre public.

L'évolution de la société , des modes de vie peuvent provoquer des crises.

Chacun veut montrer son appartenance ou son soutien à la cause défendue.

Pour cela ils manifestent par la violence, les destructions, l'utilisation des outils dont ils disposent (de la fourche au tracteur).

Des symboles ont été utilisés comme moyen de ralliement : bonnets rouges, cocarde verte, drapeau blanc, fleur de lys, drapeau rouge, écharpe tricolore..... et aussi plus récemment :

Les gilets jaunes

